

**Examen fédéral professionnel supérieur Expert/e en cytodiagnostic**

**Modèle pour le concept de base du travail de diplôme**

Lors de l'inscription le candidat / la candidate doit envoyer au secrétariat d'examen un concept de base pour le travail de diplôme. Le concept de base consiste en une courte description du projet de travail de diplôme. Le thème choisi doit porter sur le domaine de la cytologie. L'approbation du concept de base de la part de la Commission d'examen est une condition d'admission.

Veuillez exposer brièvement votre projet de travail de diplôme à l'aide du document « Modèle pour le concept de base du diplôme de travail ». Celui-ci ne doit pas excéder deux pages (sans compter la bibliographie). Sur cette base la Commission d'examen validera le choix du thème du travail de diplôme. La décision relative à l'approbation du concept de base sera communiquée trois mois avant le délai de remise du travail de diplôme avec la décision d'admission.

Si le concept de base n'est pas approuvé, un délai est accordé aux candidats / candidates pour son remaniement. Les candidats qui sont tenus d'améliorer leur concept de base sont admis à l'examen sous réserve. Avec la décision d'admission, ils/elles seront informés qu'ils/elles doivent resoumettre le concept de base au secrétariat d'examen dans un délai de trois semaines afin que la Commission d'examen puisse le réévaluer. La décision d'admission définitive leur sera communiquée deux mois avant le délai de remise du travail de diplôme. Il est important de garder à l'esprit que dans ce cas de figure les candidats / les candidates disposeront d'un mois en moins pour rédiger leur travail de diplôme.

La Commission d'examen conseille aux candidats / aux candidates de faire appel à l'accompagnement d'un/une spécialiste pour le concept de base et la réalisation du travail de diplôme. Nom et coordonnées de la personne d'accompagnement sont transmis à la Commission d'examen avec le concept de base.

Au stade de l'élaboration du concept de base, la mission de la personne d'accompagnement consiste à conseiller le candidat dans le choix du thème et dans sa faisabilité dans le cadre du travail de diplôme. Durant la réalisation du travail de diplôme, la mission de la personne d'accompagnement est décrite dans le « Guide relatif au travail de diplôme » qui fait partie du « Guide relatif à l'épreuve 4 ».

Ce document a été approuvé par la Commission d'examen EPS Cytodiagnostic le 15 janvier 2015.

**Concept de base pour le travail de diplôme**

|  |
| --- |
| **Candidat / Candidate (Nom prénom, institution, coordonnées)** |
|  |
| **Proposition pour la personne d'accompagnement (Nom, prénom, institution, coordonnées)** |
|  |
| **Titre provisoire** |
|  |
| **Sujet** |
|  |
| **Motifs du choix du sujet, présentation de l'intérêt personnel, scientifique et/ou de l'institution pour le sujet** |
|  |
| **Objectifs** |
|  |
| **Problématique** |
|  |
| **Méthodologie, déroulement** |
|  |
| **Bibliographie et sources (si déjà connues)** |
|  |
| **Date, signature du candidat / de la candidate** |
|  |